



Le mot du maire

Bonjour Gens de St-Alphonse,

Je veux souhaiter « Bienvenue » à tous les nouveaux résidents de notre communauté. Je vous souhaite de trouver et de créer un milieu de vie agréable.

Bienvenue à tous.

Je veux souligner le départ de notre directrice, Mme Reina Goulet, qui après 39 ans de travail a décidé de prendre sa retraite. Merci pour toutes ces années de travail et l'aide apportée à tous nos résidents qui ont fait des demandes.

Avec le départ de notre directrice, le conseil municipal a engagé Mme Annick Duguay Cormier au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Christine Henry, secrétaire-trésorière adjointe et Mme Marie-Louise Babin, adjointe administrative pour le LET. Jusqu'à la fin octobre, Mme Goulet va accompagner et donner de la formation à nos nouvelles employées.

2021 est une année d'élection municipale. J'encourage les personnes intéressées à déposer leur candidature lors de la période électorale.

L'automne est à nos portes, profitons des paysages grandioses de nos forêts.

Bonne chasse à tous les adeptes.

Le maire,

Gérard Porlier



Prenez note que les bureaux de la
Municipalité et le Lieu d'enfouissement
technique seront fermés le 11 octobre
pour l'Action de grâces



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

**AVIS
PUBLIC**

d'élection

Municipalité Saint-Alphonse

Date du scrutin : Le 7 novembre 2021

Par cet avis public, Annick Duguay Cormier, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente aux jours et aux heures suivants :

Du 17 septembre au 1^{er} octobre 2021 - Horaire

Lundi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h
Vendredi	De 9 h à 12 h	De 13 h à 16 h

Attention : le vendredi 1^{er} octobre 2021, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

**Dans le contexte épidémiologique actuel, vous êtes invités à prendre rendez-vous dans les heures mentionnées ci-dessus pour poser votre candidature.*

Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, entre 9 h 30 et 20 h, aux dates suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 7 novembre 2021**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 31 octobre 2021**

SM-1 (21-04)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99
Règlement sur le vote par correspondance, art. 5



**Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire
(vote par correspondance – COVID-19)**

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible¹;
- Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne;
- Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID-19;
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 12 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Christine Henry

Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

127, rue Principale Est
Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0
418-388-5214 poste 200

Signature

Donné à Saint-Alphonse, le 3 septembre 2021

Présidente d'élection

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chapitre S-4.2) et les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (chapitre S-5).

Élection générale du 7 novembre prochain

Pouvez-vous voter par correspondance?

Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

- Vous avez votre domicile dans la municipalité et vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé. Votre proche aidant domicilié à la même adresse peut aussi voter par correspondance.
- Vous êtes en isolement ordonné ou recommandé par les autorités de santé publique, car vous :
 - ⇒ êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - ⇒ avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
 - ⇒ présentez des symptômes de COVID-19;
 - ⇒ avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
 - ⇒ êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande au plus tard le **mercredi 27 octobre 2021**. Vous pouvez utiliser le formulaire qui se trouve à la page suivante.

Les bulletins de vote remplis devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le vendredi 5 novembre 2021 à 16h30.



VOTE PAR CORRESPONDANCE

DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE
Électrices et électeurs admissibles**1 IDENTIFICATION DE L'ÉLECTRICE OU DE L'ÉLECTEUR**

Prénom _____ Nom _____

Adresse sur le territoire de la municipalité :

Numéro et nom de voie _____ Municipalité _____ App. _____ Code postal _____

Adresse pour l'envoi de la trousse de votation (si différente de l'adresse sur le territoire de la municipalité) :

Numéro et nom de voie _____ Municipalité _____ App. _____ Code postal _____

Date de naissance : | _____ | | _____ | | _____ |
Année Mois Jour Numéro de téléphone (facultatif) Courriel (facultatif)

2 DÉCLARATION DE L'ÉLECTRICE OU DE L'ÉLECTEUR SUR SA SITUATION

- Mon domicile est situé dans la municipalité et je suis incapable de me déplacer pour des raisons de santé.
- Je suis la proche aidante ou le proche aidant d'une électrice ou d'un électeur domicilié dans la municipalité qui est incapable de se déplacer pour des raisons de santé et mon domicile est situé à la même adresse que cette personne.
- Je respecte une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique¹ car :
- je suis de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - j'ai reçu un diagnostic de la COVID-19 et je suis toujours considéré(e) comme porteur(-euse) de la maladie ;
 - je présente des symptômes de la COVID-19 ;
 - j'ai été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de la COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
 - je suis en attente d'un résultat au test de la COVID-19.

SIGNATURE

Signature OU prénom et nom en lettres moulées

Année Mois Jour

L'inscription de mon prénom et de mon nom en lettres moulées remplace ma signature.

Retourner ce formulaire au plus tard le 27 octobre 2021 à Annick Duguay Cormier, présidente d'élection, à l'adresse suivante :

127, rue Principale Est
Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Si vous avez des questions sur le vote par correspondance, vous pouvez communiquer avec votre présidente d'élection au numéro de téléphone ci-contre.

| (418) 388-5214 |
Numéro de téléphone

¹ L'électrice ou l'électeur qui respecte une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique peut transmettre une demande de vote par correspondance uniquement à partir du 17 octobre 2021.



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

RECRUTEMENT PERSONNEL ÉLECTORAL
Élections municipales du 7 novembre 2021

La présidente d'élection aimerait recevoir des offres de service afin de combler les différents postes pour l'élection municipale qui se tiendra le 7 novembre 2021, si un scrutin est requis.

Vous pouvez manifester votre intérêt **avant le 5 octobre 2021** en personne au bureau municipal au 127 rue Principale Est ou en communiquant avec Annick Duguay Cormier, présidente d'élection au 418-388-5214 poste 200 dans les heures d'ouverture du bureau, ou en laissant un message sur la boîte vocale.

7 NOVEMBRE 2021

9 H 30 À 20 H | JOUR DU SCRUTIN

31 OCTOBRE 2021

9 H 30 À 20 H | VOTE PAR ANTICIPATION



ÉLECTIONS
MUNICIPALES

RAPPEL NOUVEAUX BÉBÉS 2020

Comme chaque année, c'est le moment de nous faire connaître les nouveaux bébés de **2020**. Si tu as un nouveau-né qui est entré dans ta vie ou que tu connais quelqu'un qui a accueilli un nouveau-né dans notre municipalité, contactez Christine Henry au 418-388-5214 poste 204 ou par courriel à adjointe.sta@globetrotter.net

Une distribution des sacs cadeaux aura lieu cet automne.

Christine Henry



La Fabrique

Le bureau de la Fabrique est ouvert à tous les 2 lundis de 9 h à 11 h.

Pour le mois **septembre**, le **13 et le 27**.

Octobre : **Fermé** le 3 et le 10 (congé Action de grâce)





Club des 50 ans et + La Madelon
140, rue Principale Ouest
St-Alphonse (Québec) G0C 2V0

Bonjour à tous,

L'assemblée générale annuelle aura lieu le mercredi 29 septembre 2021 à 19 h au Centre Communautaire situé au 140 rue Principale Ouest à St-Alphonse.

4 postes sortants :

Aurel Barriault, vice-président

Françoise Bernard, trésorière

Julien St-Onge, administrateur

Chantale St-Onge, administrateur



Tout membre actif qui désire poser sa candidature doit faire parvenir, à la secrétaire Micheline Laviolette (418 388-5147) ou à la présidente Céline Paquet (418 388-0141), un formulaire **au plus tard 10 jours ouvrables avant la date fixée pour l'assemblée générale**. Si vous avez besoin du formulaire communiquer avec nous, écrire à lamadelon.stalphonse@gmail.com ou au local des 50 ans et plus.

Les consignes seront respectées : couvre-visage (pourra être enlevé quand vous serez assis), lavage de mains, distanciation sociale ainsi qu'un registre des présences. Une preuve de vaccination pourrait être demandée.

Les activités reprendront très bientôt, il y aura un maximum de personnes permis. Il y aura des après-midis ainsi que des soirées prévues pour permettre de vous divertir. **La distanciation physique doit être respectée et le port du couvre-visage est obligatoire ainsi que le lavage des mains.** Nous attendons les renseignements si le passeport vaccinal est obligatoire. Nous vous aviserons de l'horaire des activités et des consignes.





Le passeport vaccinal, les gens auront donc trois options, soit :

1. Fournir une **preuve de vaccination avec code QR** en format papier, en la faisant imprimer ou en la demandant par la poste.
2. Fournir une preuve de vaccination **avec code QR** en format PDF à partir d'un téléphone mobile.
3. Fournir **un code QR** à partir de l'application VaxiCode.

Les gens devront également présenter une carte d'identité.

Pour plus d'informations, nous vous suggérons de consulter le site du Gouvernement du Québec.

Tous nos membres, nous pourrions vous aider pour votre passeport vaccinal. Il sera possible de le télécharger sur votre cellulaire ou en format papier. Il aura peut-être possibilité de le plastifier. Communiquer avec Micheline Laviolette 418-388-5147 ou Céline Paquet 418 388-0141.

Le 18 novembre 1971, plusieurs personnes se réunissaient pour fonder le club de l'Âge d'or de St-Alphonse (la Madelon) qui par la suite devient le club des 50 ans et plus La Madelon. Nous célébrerons le 50^{ième} anniversaire le samedi 20 novembre 2021. Souper et soirée offerts gratuitement à tous les membres. Les cartes amis et les conjoints non-membres auront une contribution à payer. Vous recevrez une invitation.

Vous pouvez vous procurer une carte temporaire et ce document atteste que le membre a acquitté la cotisation pour l'année suivante. Pour de plus amples informations, communiquez avec Céline Paquet au 418-388-0141.

Le conseil d'administration





Bibliothèque ABC du Savoir



Bonjour à vous !

Que de plaisirs nous avons eu au club de lecture d'été TD ! Je tiens à remercier tous ceux qui y ont participé que ce soit de près ou de loin, mais surtout les enfants et animateurs du camp de jour ! Sans votre participation, le club ne serait pas pareil ! Je tiens aussi à remercier l'organisme qui gère ce club au Canada pour avoir si généreusement offert le sentier de conte présent au Domaine des Chutes du Ruisseau Creux au cours du mois d'août. De belles activités qui risquent d'être de retour l'an prochain !



CLAC

- Nos vendredis du CLAC : 17 septembre
- Le CLAC présentera une exposition de photos anciennes.
« Voyage dans le temps » la fin de semaine du 24, 25 et 26 septembre

Vous êtes invités à réserver votre place.

Il ne reste que 4 places de disponibles.

La grandeur minimale a été modifiée pour 4X6.

Chaque place est sur une grandeur 8`X4` (feuille de treillis) nous limitons le nombre de photos à 10 par personne.

Noir ou blanc ou couleur peu importe.

Le thème importe peu, mais les scènes de la vie seraient grandement appréciées.

Faites nous découvrir votre passé et notre belle municipalité.

Une date sera déterminée entre le 6 et le 10 septembre lorsque les membres seront disponibles au CLAC pour recevoir les photos.

On demande que les photos soient accompagnées d'une courte description.





À VOIR AUSSI cette fin de semaine ...



☀ Les fermières seront sur place pour démontrer leurs talents au métier à tisser.

☀ Une photographe sera elle aussi sur place pour immortaliser les gens ou famille dans un cliché format à l'ancienne. (Voir infos, fonctionnement et coût sur la publicité prochainement)



● Notre AGA sera le 27 septembre 19 h, vu la situation du Covid et que nous n'avons pu vendre les cartes en 2020-2021, la participation à la rencontre sera faite selon la vente de cartes des anciens membres 2019, ils recevront une invitation particulière par la poste.



EAU POTABLE:

TRAVAUX 15 SEPTEMBRE AU 24 SEPTEMBRE 2021

Prenez note que les employés de la Municipalité de Saint-Alphonse procéderont au drainage des bornes-fontaines entre le 15 septembre et le 24 septembre 2021. Il est possible que l'eau soit brouillée, ce qui ne dérange pas la consommation. Nous vous demandons de porter une attention particulière surtout avant la lessive.

Merci de votre collaboration.





CLUB DE KARATÉ TRADITIONNEL CHALEURS

Inscription : Mardi le 14 septembre 2021 à 18h30 au Centre Communautaire de St-Alphonse.

Clientèle : 9 ans et plus, à partir de 7 ans si accompagné d'un parent (mardi et jeudi) et enfant d'âge primaire, 5 ans et plus (samedi AM).

Début des cours : Mardi le 14 septembre 2021 à 19h00 et samedi le 18 septembre 2021 à 9h00.

Horaire : Mardi et jeudi de 19h00 à 20h00, pour tous
Samedi de 9h00 à 10h00 pour les jeunes d'âge primaire, 5 ans et plus (si suffisamment d'inscription).

***Des mesures préventives en raison de la COVID-19, seront mises en place.**

La passeport vaccinal est OBLIGATOIRE pour s'inscrire aux cours, pour les personnes de 13 ans et plus. Vous devez apporter votre code QR lors de l'inscription.

Pour informations : Réjean St-Onge 418-388-5614
Claude St-Onge B. 418-388-2611



Rappel pour les chiens

Quoi de plus agréable qu'une bonne marche de santé en toute tranquillité sans se préoccuper si un gentil chien ne viendra pas nous surprendre.

Il y a encore des chiens libres qui circulent dans nos rues et ils vont rejoindre les marcheurs. Même si votre toutou est le plus gentil, il arrive que votre chien prive les gens d'aller prendre leur marche.

Nous aimerions vous rappeler que votre chien doit rester dans les limites de votre terrain en tout temps ou être attaché.

Un chien demeure toujours un animal et il arrive que celui-ci soit imprévisible et en tant que propriétaire du chien vous en êtes responsable.

Nous demandons la collaboration de tous afin que notre village soit agréable à vivre.

N'oubliez pas de faire l'enregistrement de votre chien auprès du Réseau de Protection Animale de la Baie-des-Chaleurs. Si vous avez une plainte à formuler ou toutes autres questions concernant les chiens, communiquez également avec le Réseau.

Téléphone : 581-358-1010

Site internet : <https://rpabdc.com/>

Courriel : info@rpabdc.com





Pour la réservation du Centre Communautaire, contactez Christine Henry au 418-388-5214 poste 204 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

TAXES MUNICIPALES

Rappel : les prochaines échéances de taxes ont lieu le 10 septembre et le 25 octobre



Dates à retenir

Recyclage le 21 septembre 2021 et 5 octobre 2021

Ordures ménagères les 17 et 24 septembre et les 1, 8 et 15 octobre 2021

Prochaine réunion du conseil municipal le lundi 4 octobre 2021 à 19 h au Centre Communautaire.



**SITE INTERNET DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE:**
www.letsaintalphonse.com

**SITE INTERNET DE LA
MUNICIPALITÉ:**
www.st-alphonsegaspesie.com

Vous avez une annonce, un avis, un projet à publier dans le journal, c'est gratuit.
Envoyez-nous votre message au bureau de la municipalité par courriel :
cacist-alphonse@globetrotter.net

Au plus tard le vendredi 1 octobre 2021 avant 11 h

Nous acceptons les textes en format papier ou en traitement de texte word

La parution du journal se fera vers le « 15 » de chaque mois.

Responsable: Christine Henry